

CHRONIQUE

SOUTENANCES DE THÈSE

1 - Eliana Magnani Soares-Christen

Eliana Magnani Soares-Christen a soutenu sa thèse de doctorat sur : « Monastères et aristocratie en Provence (milieu X^e - XII^e siècles) », à l'Université de Provence, le 11 janvier 1997, devant un jury présidé par M. Charles de La Roncière et composé de Mme Paulette L'Hermitte-Leclercq et de MM. Martin Aurell, Michel Fixot, directeur, et Dominique Iogna-Prat.

Après une rapide présentation de son parcours universitaire, qui de Sao Paulo la conduisit à Aix-en-Provence, la candidate expose son sujet, à savoir l'étude des relations établies entre les monastères bénédictins traditionnels et l'aristocratie provençale, de la renaissance monastique du X^e siècle à la fin du XII^e siècle, ainsi que les principales étapes de sa recherche et ses conclusions. La candidate insiste en particulier sur l'évolution propre à chaque monastère, évolution qui l'a conduite à mettre en oeuvre un plan monographique, tout en rassemblant, dans un chapitre de synthèse, l'étude sociale des liens entre moines et nobles. Elle souligne aussi l'importance de la Réforme grégorienne, dont les principes et l'action s'opposaient aux aspirations de l'aristocratie provençale et entraînaient l'exacerbation des conflits et la brusque défaveur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, à la tête du principal réseau monastique du Midi.

M. Charles de La Roncière donne ensuite la parole à M. Michel Fixot, directeur de la thèse. Celui-ci souligne d'emblée l'énorme travail sur les sources effectué par la candidate, le sérieux avec lequel ce travail a été mené, et son caractère méritoire pour une thèse accomplie dans le strict respect des délais officiels impartis pour le doctorat « nouveau régime ». Cette recherche lui semble d'autant plus méritoire que l'entreprise était rendue difficile par l'existence d'une historiographie récente brillante et les contraintes d'une documentation austère, presque exclusivement diplomatique, relativement peu abondante et tardive par rapport au Languedoc voisin. M. Fixot loue ensuite les qualités d'une bibliographie internationale, ouverte en particulier à l'historiographie allemande et anglo-saxonne récente, bien qu'il regrette que son utilisation se soit limitée aux concepts et n'ait pas débouchée sur des comparaisons entre régions qui auraient été les bienvenues. Puis il en vient au sujet lui-même et au traitement dont il fait l'objet. M. Fixot remarque tout d'abord que le titre et le terme chronologique donnés à l'étude sont assez mal choisis, puisque l'essentiel de la thèse s'intéresse au monachisme bénédictin traditionnel, du X^e au début du XII^e siècles, et que le nouveau monachisme ne fait l'objet que d'un traitement sommaire et partiel (les ordres militaires étant négligés) dans un des derniers chapitres. De plus, il estime que la problématique de l'impossible indépendance des monastères par rapport au pouvoir (pouvoir royal, comtal puis seigneurial), sous-jacente à l'ensemble de la thèse, aurait dû être explicitement exposée dans l'introduction dont il regrette la timidité et l'excès de prudence. Le choix d'un plan monographique, qui respecte les particularités propres à l'histoire de chacun des établissements monastiques étudiés (principalement Cluny, Montmajour, Saint-André de Villeneuve, Saint-Victor de Marseille et Saint-Honorat de Lérins), lui paraît simple et justifié, en dépit de quelques réserves mineures. Entre autres, l'étude d'établissements familiaux devenus par la suite prieurés de grands monastères (par exemple Correns, Carluc et Estoublon, devenus des prieurés de Montmajour) lui aurait semblé mieux placée dans le chapitre justement consacré aux monastères familiaux. M. Fixot envisage ensuite successivement les différents chapitres de la thèse. Il se montre d'abord tout à fait satisfait de l'étude de l'expansion clunisienne en Provence : l'analyse du rôle joué par l'abbé Maïeul dans le succès de Cluny (et, au passage, la critique en règle de l'article de Jean Barraol dans l'introduction à l'édition du cartulaire de l'église d'Apt¹), la mise en valeur de l'importance de l'imitation du modèle comtal au sein de l'aristocratie, et la savante reconstitution des liens familiaux unissant les bienfaiteurs de Cluny forcent son admiration et le conduisent à considérer cette recherche comme la plus complète synthèse sur le sujet. Le chapitre suivant, qui s'intéresse aux fondations monastiques à proximité des cités comtales (Montmajour et Saint-André de Villeneuve), lui apporte autant de satisfaction, bien qu'il regrette que le discours, comme les cartes qui l'illustrent, s'élabore à partir des temporels des

1. N. DIDIER, H. DUBLED et J. BARRUOL, *Cartulaire de l'Eglise d'Apt (835-1130?)*, Paris, 1967.

monastères et de leurs prieurés plutôt que des familles bienfaitrices. M. Fixot souligne enfin le caractère remarquable du chapitre consacré à Saint-Victor et à son rayonnement en Provence et en Méditerranée. La mise en perspective chronologique de l'essor du monastère, l'analyse de l'utilisation par les moines du passé antique et des reliques de l'abbaye, ainsi que l'étude de la désaffectation de Saint-Victor auprès de l'aristocratie provençale à partir des années 1070, en raison de son engagement dans la Réforme grégorienne (désaffectation dont profiterait l'abbaye de Lérins), lui paraissent tout à fait convaincantes. M. Fixot conclut son intervention en rappelant l'ampleur du travail de documentation et d'érudition de la candidate et en soulignant les nombreuses et nouvelles approches dont sa thèse rend compte. Autant de raisons de souhaiter la publication prochaine des résultats de cette recherche.

La parole est ensuite donnée à M. Dominique Iogna-Prat. Celui-ci relève d'abord combien une thèse qui s'intéresse aux relations entre les monastères et l'aristocratie et au rôle joué par les monastères dans l'émergence et l'avènement de l'ordre seigneurial, s'attaque à un problème d'une très grande importance et se situe véritablement au coeur des enjeux de l'historiographie actuelle. A ce propos, il félicite la candidate de sa connaissance de l'historiographie allemande, connaissance trop peu répandue, selon lui, chez les chercheurs français. A l'instar de M. Fixot, M. Iogna-Prat regrette toutefois que l'introduction ne soit pas plus ferme et la problématique plus ample. Dans le même ordre d'idées, il regrette aussi qu'au regard des nombreux développements monographiques, un seul chapitre de la thèse soit consacré à la synthèse des rapports complexes qui lient les moines aux familles aristocratiques. Puis, M. Iogna-Prat en vient à quelques remarques plus précises. Le chapitre sur Cluny lui paraît remarquable, en particulier l'analyse de la dimension familiale des réseaux de soutien à l'abbaye bourguignonne et la mise en valeur du « destin bloqué » des clunisiens en Provence après la disparition de Maïeul. Il aurait peut-être fallu mieux montrer, selon lui, combien la volonté clunisienne de constituer un pôle seigneurial indépendant de toute influence laïque se heurtait à l'opposition radicale de la majeure partie de l'aristocratie provençale et rendait d'une certaine manière le « modèle théocratique clunisien » inassimilable en Provence. Les pages consacrées au nouveau monachisme lui semblent en revanche trop rapides et il s'étonne, en particulier, de l'absence des ordres militaires. Selon lui, la fin du XI^e siècle et la croisade constituent un véritable tournant et auraient dû constituer le terme de l'étude. Enfin, M. Iogna-Prat se montre très satisfait de l'étude sociale des liens entre les monastères et l'aristocratie, qui témoigne, de la part de la candidate, d'une hauteur de vue peu commune. Il la félicite en particulier de la prise en compte de la récente étude de Maurice Godelier qui remet en cause, à juste titre, l'interprétation traditionnelle du don et du contre-don que les médiévistes ont hérité de Marcel Mauss². Il souligne aussi la pertinence des remarques

2. M. GODELIER, *L'énigme du don*, Paris, 1996.

sur le monastère comme famille des familles aristocratiques : cette conception du monastère comme structure d'inclusion permet à la candidate de mettre en valeur l'imbrication des deux aristocraties, monastique et laïque, et d'éviter les impasses historiographiques qui font souvent envisager séparément l'aristocratie et le monachisme. M. Iogna-Prat termine son intervention en souhaitant qu'une fois partiellement remaniée cette thèse connaisse une rapide publication.

Après une courte pause, c'est au tour de Mme Paulette L'Hermite-Leclercq de prendre la parole. En premier lieu, elle tient à faire part de son admiration à la candidate pour l'acquisition parfaite de la langue française et de la terminologie spécialisée dont témoigne sa thèse. Elle souligne aussi le remarquable travail de patiente reconstitution des lignages aristocratiques, préalable indispensable à toute étude nobiliaire, et l'attention méticuleuse à l'ensemble des sources, qui permettent à la candidate de corriger à plusieurs reprises les imprécisions, les oublis ou les erreurs des études précédentes de M. Jean-Pierre Poly ou d'elle-même³. Mme L'Hermite-Leclercq s'associe ensuite aux remarques de MM. Fixot et Iogna-Prat concernant le terme chronologique et le titre de la thèse. Elle regrette par ailleurs que le choix d'un plan monographique n'écrite quelque peu la chronologie et dilue certaines données, comme, par exemple, le mouvement de restitution d'églises et de dîmes. Elle s'interroge ensuite sur le devenir des *Deo devotae* à la fin du XI^e et au XII^e siècles, dans un contexte grégorien qui leur est peu favorable et dans une Provence où les monastères féminins demeurent rares. Enfin, étonnée de l'optimisme de la candidate, elle entame avec elle une discussion argumentée sur la manière dont l'historien doit envisager les conflits qui opposent les monastères aux laïcs ou les monastères entre eux, avant, finalement, de s'associer au vœu de publication formulé par les précédents intervenants.

M. Martin Aurell se voit alors confier la parole. Il loue tout d'abord le sens des nuances, la prudence et la rigueur dont fait preuve la candidate, et apprécie son double rejet de la conception angélique d'une spiritualité dégagée du monde et de la conception matérialiste du monastère comme groupe de dominants. En termes de méthode, il remarque, à la suite des autres membres du jury, que la candidate conduit généralement mieux les analyses que la synthèse. Il la félicite pour sa parfaite maîtrise de l'érudition, sa connaissance approfondie des sources et l'efficacité de son regard critique. Les nombreuses cartes et reconstitutions généalogiques l'ont particulièrement séduit. Il a par ailleurs apprécié les nombreuses conclusions partielles qui jalonnent le discours. Il regrette toutefois que l'absence d'index rende problématique un usage ponctuel de la thèse. Ensuite, M. Aurell s'intéresse plus précisément à certaines analyses concernant les rapports étroits entre les établissements monastiques et certaines familles.

3. J.-P. POLY, *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris, 1976. P. L'HERMITE-LECLERCQ, *Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de La Celle* (début XI^e-début XVI^e siècle), Paris, 1989.

L'importance accordée aux comtes dans la fondation et l'essor des monastères de Montmajour et de Saint-André de Villeneuve, situés à l'immédiate périphérie des deux grandes villes comtales, Arles et Avignon, lui semble tout à fait justifiée, d'autant plus que ces établissements apparaissent au moment du co-gouvernement de Guillaume, comte d'Arles, et de son frère Roubaud, comte d'Avignon. Par ailleurs, l'étude sur le monastère Saint-Gervais de Fos, dont la famille de Fos confie la réforme à Cluny et non à Saint-Victor, en raison de sa vieille hostilité à l'égard des vicomtes de Marseille, protecteurs attirés de l'abbaye marseillaise, lui paraît tout aussi remarquable. En conclusion, il s'associe aux remarques de MM. Fixot et Iogna-Prat concernant le nouveau monachisme, mais se montre assuré que cette thèse constitue désormais une référence obligée pour toute étude sur la Provence aux X^e et XI^e siècles comme pour toute recherche sur les relations entre le monachisme bénédictin traditionnel et la noblesse.

Il revient ensuite au président, M. Charles de La Roncière, de témoigner brièvement de son admiration pour la qualité scientifique du travail de la candidate et pour la persévérance et la rigueur avec lesquelles elle l'a toujours mené. Après une courte délibération, Mme Eliana Magnani Soares-Christen est reçue comme docteur avec la mention très bien et les félicitations du jury.

Florian MAZEL